

Paris, le 4 janvier 2022,

Droit à l'information retraite : les services en ligne *Ma carrière* et *Mon estimation retraite* évoluent

Le droit à l'information continue d'évoluer pour offrir aux assurés toujours plus de visibilité sur leurs droits à la retraite. Ils peuvent désormais voir en un coup d'œil toute leur carrière et la synthèse de leurs droits, et obtenir une estimation de leur retraite à tout âge.

Parcours assuré entièrement repensé

Le parcours assuré des services en ligne *Ma carrière* et *Mon estimation retraite* a été rénové et restructuré. L'objectif est de proposer : un accès rapide aux informations principales et un accès plus détaillé ou personnalisable. De plus, une refonte des documents (courrier et pdf téléchargeable) a été réalisée pour être en cohérence avec les principes retenus sur les services en ligne.

Carrière et droits retraite en un coup d'œil

Le service en ligne *Ma carrière* permet de visualiser les informations retraite pour toutes les activités passées. Une nouvelle présentation sous forme de frise chronologique offre à l'assuré une vision globale de sa carrière. Selon les informations dont disposent les régimes de retraite, un code couleur lui permet d'identifier si la période enregistrée est avec ou sans information (vert ou rouge), incomplète (orange) ou en cours de traitement (bleu) suite à une demande de correction par exemple.

Une vue plus détaillée année par année est ensuite proposée avec le salaire ou le taux d'activité par exemple et reprend le même code couleur que la frise chronologique. Par ailleurs, l'assuré dispose dorénavant des coordonnées de ses régimes regroupées au même endroit avec pour chacun la synthèse de ses droits.

Estimation retraite en ligne et à tout âge

Le service *Mon estimation retraite* propose désormais un simulateur unique pour les estimations retraite s'appuyant sur M@rel (fusion avec EIG, EVA). Tous les assurés peuvent, et plus seulement ceux de plus de 55 ans, obtenir leur estimation en un clic à partir des informations connues de leurs régimes de retraite. Il est toujours possible de personnaliser sa simulation : activité passée, actuelle et future. En revanche, le simulateur peut aujourd'hui prendre en compte la poly-activité d'un assuré, c'est-à-dire qu'il peut ajouter une activité professionnelle supplémentaire, une période de maladie ou de chômage, et ainsi obtenir une estimation encore plus juste.

A propos d'Info Retraite

Info Retraite identifie les services développés en commun par l'ensemble des régimes pour simplifier la retraite des assurés. Les services proposés sont disponibles sur le site internet commun à tous les régimes de retraite www.info-retraite.fr et sur ceux de certains régimes. Ils sont désormais présentés sur services.info-retraite.fr.

Info Retraite est géré par l'Union Retraite, le groupement d'intérêt public (GIP) qui réunit les organismes de retraite, de base et complémentaire.

Contacts presse

Elise Marcot : elise.marcot@gip-retraite.fr 01 73 08 27 92

Thomas Tracou : thomas.tracou@gip-retraite.fr - 01 73 08 27 66

Twitter [@InfoRetraite](https://twitter.com/InfoRetraite)